



APEEP
de Lumbres



Organise le

VIDE GRENIER DES ENFANTS

Le Samedi 8 Oct.
de 8h à 18h

Salle M. Berger (Marais Lumbres)



Bulletin d'Inscription Vendeur
« Vide Grenier des Enfants » APEEP 8 Octobre 2016



Réservation vendeur

NOM : Prénom :

Adresse

Code postal Ville

N° Pièce identité ou Permis de conduire (**Obligatoire**).....

Date de délivrance

Coordonnées téléphoniques : 0 _ . _ _ . _ _ . _ _

Adresse mail@.....

Souhaite réserver **Tables x 4€** =€
pour vendre mes différents objets de puériculture

Pré-réservation restauration :
Petit Déjeuner 2,50€ x =€
Croissant **ou** Pain au chocolat*/Café **ou** Chocolat chaud*/Jus d'orange

Sandwich (Pâté / Jambon / Fromage*) 2€ x =€
* Merci de rayer la/les mention(s) inutile(s)

Je règle la somme totale de€
 par chèque (ordre de l'APEEP de Lumbres) ou
 en espèces

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du « Vide Grenier des Enfants » et en accepte les clauses.
Fait à Le/...../2016

Signature

Règlement
« Vide Grenier des Enfants » APEEP
8 Octobre 2016



↪ Le Vide Grenier des Enfants est une manifestation organisée par l'APEEP de Lumbres (Association des Parents d'Elèves de Lumbres) qui se tiendra le Samedi 8 Octobre 2016 entre 8 et 18H à la salle Michel Berger (marais de Lumbres) (Ouverture des portes pour installation des vendeurs dès 7h du matin)

↪ Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 Octobre. Elles sont acceptées dans leur ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles (50 tables). Les exposant(e)s souhaitant être à côté d'un(e) autre exposant(e), doivent rendre leurs bulletins d'inscriptions simultanément

↪ Les ventes ne peuvent être constituées que par des objets, vêtements, appareillage, jeux destinés aux enfants. L'organisation se réserve le droit de demander à un vendeur de remballer tel ou tel objet non conforme à ce point de règlement.

↪ Les exposants non Lumbrois et non professionnels sont acceptés.

↪ Les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur www.apeeplumbres.wordpress.com, à l'office du tourisme de Lumbres, en mairie de Lumbres.

Les retours des bulletins d'inscriptions se font soit au 5 rue H. Russel Lumbres, soit par le biais des instituteurs (pour les parents d'élèves dans les écoles de Lumbres uniquement)

↪ « Réserver une table » signifie réserver une table (1,2mx0,7m), une chaise et un espace de 0,7m devant la table, 1m derrière

↪ Une pré réservation de restauration est possible lors de l'inscription des vendeurs.

Une restauration rapide sera possible sur place en fonction des stocks disponibles

